



En France, il y a encore une grande partie de la population qui ne dispose d'aucune couverture de santé complémentaire et nombreux sont ceux qui souscrivent à des mutuelles dont les garanties sont inférieures ou supérieures à leurs besoins réels.

Face à ce constat alarmant, la municipalité de Villefontaine a décidé d'agir en initiant la création de la Mutuelle des Villards.

Le concept est simple : vous faire bénéficier d'une mutuelle avantageuse avec une couverture la plus optimale possible, au juste prix.

Pour réussir, je souhaite d'abord recueillir votre avis et comprendre vos attentes. Ensuite, une procédure d'appel à projets sera émise par la ville et le meilleur des partenaires sera sélectionné. Le nombre fait ici la force puisque les tarifs seront négociés sur la base de l'effet de groupe.

Je vous invite donc à répondre à ce bref questionnaire qui nous aidera à construire cette mutuelle de la meilleure des manières.

Je suis convaincu qu'il faut agir sur le pouvoir d'achat de tous les villards. Par cette action, nous le démontrons puisque cette mutuelle sera l'occasion de générer des économies, et de souscrire à l'offre la plus adaptée à vos besoins.

Je vous remercie par avance du temps que vous accorderez à cette démarche.  
Bien à vous

**Votre Maire**  
**Patrick Nicole-Williams**

Bénéficier d'une couverture santé complémentaire est devenu un poste de dépenses auquel certains renoncent. Afin d'en faciliter l'accès, la municipalité souhaite s'engager pour proposer une assurance complémentaire santé inédite à tous les habitants à des tarifs attractifs.

*Les informations recueillies dans ce questionnaire sont confidentielles : elles seront uniquement utilisées par la mairie dans le cadre de l'étude préparatoire à la mise en œuvre d'une mutuelle négociée.*

**La mutuelle des Villards, qu'est-ce que c'est ?**

Il s'agit d'une complémentaire santé traditionnelle pour assurer la prise en charge de tout ou partie des montants non couverts par la sécurité sociale. La seule différence : cette mutuelle est négociée par votre commune et fait l'objet d'un partenariat avec un organisme existant. Elle permet d'obtenir de meilleures conditions et des tarifs plus attractifs. **Qu'en pensez-vous ?**

**Questionnaire à remplir**

**Composition de votre foyer :**

	Nombre	Âge	Situation (Étudiant, salarié, fonctionnaire, en recherche d'emploi, retraité...)
Adulte(s)			
Enfant(s)			

**Avez-vous une couverture santé complémentaire ?**

**Si oui :**

- Une mutuelle santé personnelle
- Une mutuelle santé par votre employeur
- La couverture Maladie Universelle-Complémentaire (CMU-C)
- La complémentaire santé solidaire

Montant mensuel de votre cotisation : ..... €

**• Considérez-vous cette cotisation :**

- élevée
- correcte
- très intéressante

**• Considérez-vous vos garanties :**

- satisfaisantes
- correctes
- insuffisantes

**Si non :**

- Trop chère
- Pas d'intérêt
- Pas utile
- Exclusion pour cause médicale

Autres, précisez : .....

En cas de changement de mutuelle,  
merci d'indiquer les garanties prioritaires dont vous souhaiteriez bénéficier

	Couverture importante	Couverture moyenne	Couverture faible	Ne vous intéresse pas
Soins médicaux courants				
Soins dentaires				
Soins optiques				
Hospitalisation				
Médecines douces (ostéopathie, acupuncture, etc.)				
Prothèses auditives				
Cures thermales				
Séances chez le psychologue				
Séances de kinésithérapie				
Autre, précisez : .....				

Seriez-vous intéressé(e) par une mutuelle communale ?

Oui  Non

Aujourd'hui quel montant seriez vous prêt à dépenser chaque mois pour votre mutuelle ? ..... €

N'hésitez pas à nous faire part d'informations complémentaires :

.....  
.....  
.....



Je vous remercie d'avoir pris le temps de répondre à ce questionnaire qui permettra de mieux cerner vos attentes afin de pouvoir retenir la mutuelle la plus adaptée à vos besoins. Les résultats de ce sondage feront prochainement l'objet d'une parution dans votre magazine Vivre Villard qui vous tiendra également informé de la mise en place et des modalités pour accéder à cette nouvelle offre qui vous sera bientôt proposée.

**Maryse Lorient Carnis**  
Adjointe à l'action sociale, accès aux soins et aux seniors

**RETOUR DU QUESTIONNAIRE SOUHAITÉ AVANT LE 5 AVRIL 2021**

Questionnaire à envoyer par mail à : [mutuelle@mairie-villefontaine.fr](mailto:mutuelle@mairie-villefontaine.fr) ou à déposer directement dans les urnes mises à disposition à l'Hôtel de Ville, dans les Maisons de Quartier, au Pôle Culture et au CCAS.